



# La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

6 novembre 2001

Numéro 80

Par l'équipe du Collectif



## Consultations nationales en silo à l'horizon!

Bon, ça devait venir! Nous apprenons des unEs et des autres que Jean Rochon lance des invitations aux organisations nationales pour des rencontres groupées en novembre sur les orientations de lutte contre la pauvreté et sur des questions ciblées selon le secteur d'activité des groupes rencontrés. Ça semble cloisonné (en silo, comme tout le reste!) par type d'organisations et par thème. Bien sûr rien sur ce que propose le Collectif dans les sujets de discussion... Si vous recevez des invitations, vous nous appelez? De notre côté, on va aviser... Rappelons-nous d'ici là l'importance de tenir un discours commun et de le tenir en public parce qu'on n'a aucun contrôle sur la façon dont toutes ces consultations sont résumées et rapportées du bord du gouvernement.

## Des régions épatantes et des silences patents

Pendant ce temps, la ministre continue de visiter les régions et de laisser les interventions favorables au travail du Collectif dans la marge invisible de ses communiqués. Resouignons donc le travail absolument épatant des régions. Dans le Bas St-Laurent, lors de la rencontre régionale du 3 novembre 2001, le Regroupement contre l'appauvrissement dans le Bas St-Laurent, la Coalition contre l'appauvrissement dans le KRTB et la Table de concertation des groupes de femmes du Bas St-Laurent ont présenté une position commune fondée sur la proposition de loi du Collectif et les appuis reçus dans la région. Et Action populaire Rimouski Neigette a placardé la ville et les corridors menant à la réunion de caricatures et de citations sur la pauvreté...

## Le Collectif reçoit un prix de santé publique !



**Bonjour tout le monde! On en pédale tout un coup depuis quelques semaines ! Et parfois, on remporte l'étape! Après le superbe événement du 17 octobre passé (en passant les photos sont sur le site Internet) et les doubles messages du budget du 1<sup>er</sup> novembre (au verso), voilà que l'Association de santé publique du Québec fait preuve de courage politique en donnant au Collectif, en pléines journées annuelles de santé publique, le premier prix Jean-Pierre Bélanger.**

Ce prix à l'innovation en promotion de la santé et du bien-être a été remis au Collectif lundi le 5 novembre à l'Hôtel Le Reine Élisabeth à Vivian Labrie, qui était accompagnée de Sally Robb du Regroupement des ressources en santé mentale, et de Louise Bergeron, André Lemire et Suat Sezgi du Groupe Ressource du Plateau Mont-Royal. Vous comprendrez pourquoi nous parlons de courage politique en lisant les extraits suivants du communiqué de cette association de professionnellEs de la santé.

«Pour l'ASPQ, le choix du Collectif comme premier récipiendaire (...) constitue d'abord un appui public et sans équivoque à sa démarche en tant qu'acteur de premier plan pour la justice sociale et l'équité au Québec. L'élimination, même la réduction, de la pauvreté signifierait une contributions majeure à la santé et au bien-être de la population. Selon le Dr Renald Bujold, président de l'ASPQ "Une loi pour encadrer la lutte à la pauvreté est une approche novatrice, audacieuse et concrète. Le projet du Collectif est tellement à contre-courant de l'idéologie dominante, que certains le qualifient d'Utopique. Mais, l'Utopie, n'est-ce pas ce qui serait possible si les circonstances changeaient? Le Collectif, avec sa force mobilisatrice, croit qu'on peut changer les circonstances, si on est tenace et nombreux à la vouloir et à y travailler.»

«Le Collectif réclame, poursuit le communiqué, un changement d'approches aux plans politique et économique. Le Collectif rejette les formules éculées et propose des mesures concrètes (...). En accordant cette année le Prix Jean-Pierre Bélanger au Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté l'ASPQ propose à la santé publique québécoise des modèles à imiter. Pour être fertile en santé publique il faut parfois sortir des sentiers battus pour aller défricher des frontières et surtout avoir le courage, la force et la persévérance de nager à contre-courant.»

Dans son mot de remerciement, Vivian Labrie a rappelé le travail innovateur de Jean-Pierre Bélanger, dont ce prix vient honorer la mémoire, et certains enjeux liant pauvreté et santé publique. Bravo au patient travail de réseau de la gang de santé et services sociaux!

## **Le budget Marois 2001-2002-2003**

### **Quelques faits saillants**

Le budget 2001-2002-2003 du 1er novembre dernier nous aura donné la preuve de la solidité du réseau que nous formons. Malgré le court délais de préparation, six écoutes collectives se sont tenues le jour même à Longueuil, Rouyn, Montréal, Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke et en tout quatorze représentantEs du Collectif ont participé au huis-clos, dont deux personnes du Saguenay-Lac St-Jean ! Plus une autre écoute en différé lundi dernier. Malgré les courts délais, nous avons produit des outils d'analyse revampés qui nous ont valu des compliments. Tous ces documents, ainsi que les analyses qui en découlent sont sur notre site Internet.

Voici quelques faits saillants.

#### **Rien de prévu pour la lutte à la pauvreté**

La ministre à la Lutte à la pauvreté et l'exclusion tourne-t-elle pour rien? Aucune réserve budgétaire pour la lutte à la pauvreté n'a été annoncée dans ce budget de 18 mois, donc de fin de mandat. Pourtant, l'hypothétique stratégie globale de lutte à la pauvreté du gouvernement doit entrer en vigueur en 2002. Où prendra-t-on l'argent? Voici une omission qui en dit long sur le manque de sérieux du "processus de validation" en cours. Si le gouvernement voulait nous convaincre qu'il cherche à gagner du temps en nous faisant perdre le nôtre, il n'agirait pas autrement...

#### **Les bonnes nouvelles**

Mais revenons au budget Marois, qui, à travers de nombreuses omissions, contenait quand même quelques bonnes nouvelles.

La meilleure nouvelle du budget pour les personnes les plus pauvres est sans contredit l'investissement 362 M \$ dans le logement social, une mesure qui va dans le sens de nos demandes urgentes, qui améliore la sécurité au bas de l'échelle et crée des emplois.

L'indexation annoncée de 2,7% des prestations de la sécurité du revenu est bien sûr la bienvenue, mais elle devrait être automatique afin d'assurer l'appauvrissement zéro de touTEs les prestataires.

En choisissant de stimuler la consommation par un bonus de 100\$ aux personnes recevant le crédit d'impôt pour remboursement de TVQ plutôt que par une baisse de la taxe de vente, qui aurait avantage les plus hauts revenus (la taxe étant remboursée en bas de l'échelle), la ministre Marois se rend à l'argument du Collectif, à l'effet qu'un dollar vital est un dollar local. Et elle reconnaît dans son discours que les plus pauvres n'ont pas profité des baisses d'impôt. Mais cette mesure reste un cadeau de Noël dont l'effet sur les conditions de vie des personnes sera très passager. Ce n'est pas une mesure de lutte à la pauvreté.

Enfin, il faut signaler que pour une première fois en cinq budgets, le ministère des Finances a choisi de montrer l'impact des mesures sur les revenus des personnes (pleine indexation du régime d'imposition, indexation des prestations d'aide sociale, bonus de

100\$) en tenant compte de tous les niveaux de revenu, y compris les personnes qui ont 0\$ en revenu d'emploi. Et dans ce cas précis, et de façon ponctuelle, on a choisi de masser l'impact sur les plus faibles revenus, ce qui permet de dire que pour la première fois en cinq ans, strictement au plan de l'impact sur le revenu des personnes, et de façon pour le moment non récurrente, le budget annoncé n'augmente pas les écarts entre les plus riches et les plus pauvres. Si cette méthode avait été utilisée dans les derniers budgets il aurait été beaucoup plus difficile de légitimer les baisses d'impôts. Espérons que c'est le début de bonnes habitudes.

#### **Un budget qui ne répare pas les dégâts antérieurs**

Si la montée en flèche des inégalités se trouve freinée dans ce budget, celui-ci ne répare pas pour autant les pots cassés des dernières années. Les baisses d'impôts déjà annoncées continueront de s'appliquer et d'accroître les inégalités de revenus, en plus d'enlever au gouvernement ses marges de manœuvres déjà restreintes par le ralentissement de l'économie. En marge des travaux d'infrastructures devancés, des mesures de soutien à l'emploi et de certaines mesures favorables au développement de l'économie solidaire, le budget poursuit par ailleurs l'adaptation de l'économie au néolibéralisme avec de nouvelles extensions (certaines des mesures allant jusqu'en 2013!) et admissions aux exemptions fiscales aux entreprises et avec la diminution de moitié de la taxe sur le capital.

#### **Des vies encore en attente de réparation**

Quel contraste avec tous les actes manqués du côté des déficits humains réparables. Dans ce budget de fin de mandat, zéro pas vers un barème plancher : pas de levée de pénalités discriminatoires, pas d'amélioration des prestations vers la couverture des besoins essentiels. Même pas l'abolition de la coupure pour partage de logement (54\$/mois), une mesure de 51 M \$, à laquelle le gouvernement s'est engagé lors du Sommet de la Jeunesse pour d'ici la fin de son mandat. Zéro amélioration des allocations familiales. Rien non plus vers la gratuité des médicaments pour les prestataires de la sécurité du revenu et les personnes qui reçoivent le supplément de revenu garanti, une mesure de 60 M \$ largement manoeuvrable dans ce budget. Ceci, malgré une résolution en ce sens adoptée le 18 octobre à l'Assemblée nationale par le parti au pouvoir. Les personnes les plus pauvres auront encore trop souvent à faire le choix entre manger ou se soigner, avec les effets connus sur leur bien-être com-me sur les coûts de santé.

Il faudra voir les effets à long terme de ce budget qui a battu le chaud et le froid en même temps. Tiède.



**Collectif pour une loi  
sur l'élimination de la  
pauvreté**

C.P 1352 Terminus, Québec, Qc, G1K 7E5

[www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)

Tél.: (418) 525-0040 / Fax: (418) 525-0740

Courriel: [pauvrete@clc.net](mailto:pauvrete@clc.net)

Nos bureaux sont situés au 165, de Carillon  
dans la Basse-Ville de Québec.

